



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Assurance collective

La partie patronale s'oppose à une réduction des coûts

(Montréal, le 8 septembre 2017) Représentants du ministère qui se succèdent et qui n'ont jamais un mandat clair, représentants des employeurs qui refusent d'expliquer leur position ; l'impasse dans laquelle se trouve en ce moment le processus de modification du régime d'assurance collective est inexplicable aux yeux de la Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec (FTPQ section locale 592 de la FTQ),

Le processus, visant à donner plus de choix aux travailleurs sur la couverture d'assurance qu'il souhaitent avoir, a été entamé il y a plusieurs mois et se bute maintenant au refus de la partie patronale qui souhaite que cette question soit plutôt réglée durant la négociation de la convention collective, qui est échue depuis avril 2015. En permettant aux travailleurs de choisir entre deux niveaux de services d'assurances collectives, des réductions de coûts pour les employeurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux et les travailleurs seraient possibles.

«Lorsqu'on parle d'économie d'environ 50 dollars par mois pour un plan familial de base, les représentants de la partie patronale doivent réaliser que leur refus de faire avancer ce dossier équivaut à plonger leurs mains directement dans le porte-feuille de nos membres et dans les poches des contribuables québécois. C'est tout simplement inacceptable!» affirme le secrétaire-général de la FTPQ, Sébastien Gourre.

«Rien n'empêcherait de modifier le régime d'assurance collective pendant les négociations en cours si nous réglons ce problème dès maintenant. Refuser une baisse des coûts du régime dans le contexte actuel des finances publiques est difficile à comprendre» a pour sa part ajouté Benoît Cowell, président de la FTPQ.

La FTPQ est un syndicat majeur dans le domaine du préhospitalier. Nous sommes le seul syndicat indépendant exclusif de paramédics reconnus au Québec par la charte des Syndicats du Québec (Référence, LAUT'JOURNAL, avril 2012). La FTPQ est un syndicat affilié à la FTQ, la plus grosse centrale syndicale au Québec.

- 30 -

Source :
David Gagnon
Vice-président
Fraternité des travailleurs et travailleuses du
préhospitalier du Québec (FTPQ-592)
d.gagnon@ftpq-592.ca